

OFFRE DE STAGE :

Bilan du Contrat des bassins versants de Bièvre Liers Valloire et de la Sanne (38-26)

Contexte :

Le bassin versant de Bièvre Liers Valloire se caractérise par des interactions fortes entre les eaux superficielles et souterraines. La nappe des alluvions fluvio-glaciaires de Bièvre Liers Valloire est essentielle au développement du territoire et l'absence de protection naturelle de cette dernière la rend vulnérable du point de vue qualitatif. L'équilibre quantitatif de la nappe, très dépendant de la pluviométrie, se trouve également fragilisé. Si la protection de cet aquifère constitue l'enjeu central et emblématique du territoire, les cours d'eau des bassins versants de Bièvre Liers Valloire et de la Sanne présentent également des problèmes significatifs tels qu'une importante artificialisation de leur profil en long, favorisant des étiages sévères, des assecs et augmentant le risque d'inondation.

Dans ce contexte et face aux enjeux de préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques du bassin versant Bièvre Liers Valloire, la Commission Locale de l'Eau a adopté le 3 décembre 2019 le SAGE Bièvre Liers Valloire, par la suite approuvé par arrêté inter-préfectoral le 13 janvier 2020. Le périmètre du SAGE comprend en totalité ou pour partie 79 communes dont 67 communes dans le département de l'Isère et 12 communes dans le département de la Drôme. Il intègre les bassins hydrographiques des cours d'eau en lien avec le bassin versant hydrogéologique de la nappe des alluvions de Bièvre Liers Valloire, notamment le Dolon, cours d'eau confluant avec la Sanne.

Afin de répondre aux enjeux identifiés par le SDAGE Rhône-Méditerranée et par le SAGE Bièvre Liers Valloire, la CLE et le SIRRA, sa structure porteuse, ont candidaté pour l'élaboration d'un Contrat de bassin à l'échelle du périmètre du SAGE élargi au bassin versant de la Sanne. Le Contrat des bassins de Bièvre Liers Valloire et de la Sanne, qui comprend 200 actions, a ainsi été signé par 18 maîtres d'ouvrage et 3 financeurs pour une période de mise en œuvre allant du 14 octobre 2020 au 31 décembre 2024.

Objectifs du stage :

L'objectif principal de ce stage est de rencontrer et/ou contacter les acteurs du territoire afin de réaliser le bilan et l'évaluation de la mise en œuvre du Contrat des bassins de Bièvre Liers Valloire et de la Sanne. Il s'agit notamment de :

- Réaliser le bilan de l'état d'avancement des actions pour les années 2023 et 2024 (collecte des données auprès des maîtres d'ouvrage et financeurs, mise à jour du tableau de bord) ;
- Faire une synthèse de l'état des masses d'eau suite à la mise en œuvre du Contrat ;
- Evaluer l'atteinte des indicateurs de réalisation des actions (linéaires de cours d'eau restaurés, ouvrages obstacles à la continuité écologique aménagés/supprimés etc., volumes d'eau économisés, STEP réhabilitées, plans de gestion de zones humides engagés etc.) ;
- Rédiger le rapport de bilan technique et financier des 4 années de mise en œuvre du Contrat (état d'avancement des actions, évaluation de l'efficacité de l'outil et des difficultés rencontrées, focus sur les projets phares réalisés, identification des actions et/ou thématiques prioritaires pour un éventuel futur Contrat etc.) ;
- Participer aux réunions des instances de gouvernance du Contrat de bassins.

Le Syndicat isérois des rivières Rhône aval (SIRRA), en tant que structure porteuse de la CLE, assure sa gestion administrative et financière. Le/la stagiaire travaillera en étroite collaboration avec les chargées de mission SAGE Bièvre Liers Valloire.

Profil de compétences :

- BAC +3 à BAC +5 dans les domaines de l'eau, des milieux aquatiques, de la gestion intégrée des bassins versants ou de l'environnement
- Maîtrise des outils bureautiques (suite Office) et cartographiques (QGis)
- Capacité rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle
- Connaissance des politiques publiques
- Permis B obligatoire

Lieu : Beaurepaire (Isère) et présence au siège du SIRRA à Saint-Jean-de-Bournay (Isère) une fois par semaine.

Période souhaitée : A compter du 2^{ème} trimestre 2025 (adaptable selon disponibilité du candidat) pour une durée de 4 à 6 mois.

Gratification : selon minimum légal en vigueur + possibilité de chèques déjeuners.

Pour candidater :

- Date limite de réception des candidatures le 9 mai 2025
- Envoyer CV et lettre de motivation à Monsieur Le Président de la CLE par mail à cleblv@sirra.fr

Renseignements complémentaires :

Contact technique Nadia Bouissou Chargée de mission SAGE Bièvre Liers Valloire Téléphone : 07 72 50 20 10 Email : nadia.bouissou@sirra.fr	Contact administratif Catherine Casier Gestionnaire Ressources Humaines, Finances et Commande Publique Téléphone : 04 74 59 11 51 Email : catherine.casier@sirra.fr
---	--